

# LES CANADIENS DE L'OUEST

JEAN-BAPTISTE BEAUBIEN

## I

L'importante ville du Détroit n'était encore au commencement du dernier siècle qu'une bourgade insignifiante. Malgré les courageux efforts de son fondateur, M. de Cadillac, et de son successeur, M. St. Ours Deschaillons, sa population s'accroissait lentement, et il fallut d'année en année offrir des avantages exceptionnels pour décider un certain nombre de Canadiens à s'y établir. En 1730, les naissances ne s'élevaient encore qu'à 10 ou 12 par an, et le nombre de ses habitants ne devait pas dépasser 200. Mais après cette époque (1), un courant d'émigration un peu plus considérable se dirigea vers Détroit, et doubla en moins de vingt ans sa population.

Ce fut vers 1740 que le chef de la famille Beaubien vint se fixer au Détroit, où il compte encore de nombreux rejetons. Cette famille portait alors le nom de Cuillerier, et ce ne fut que plus tard qu'elle prit celui de Beaubien.

Jean-Baptiste Cuillerier—dit Beaubien—naquit à Batiscan le 6 janvier 1709, et se maria au Détroit, le 26 janvier 1742, à Marie-Anne Barrois, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de la localité. Il eut de ce mariage trois garçons et quatre filles : Joseph, Lambert, Jean-Baptiste, Geneviève, Marie-Catherine, Marie-Anne et Marie-Thérèse. Les deux dernières s'éteignirent en

---

(1) M. de Galissonnière, gouverneur du Canada, favorisa beaucoup l'établissement du Détroit, dont il comprit toute l'importance, et le 24 mai 1749, il fit publier la proclamation suivante : " Chaque homme qui ira s'établir au Détroit recevra gratuitement une pioche, une hache, un soc de charrue, une grosse et petite tarière. On leur fera l'avance des autres outils pour être payés dans deux ans seulement. Il leur sera délivré une vache qu'ils rendront sur le crott ; de même une truie. On leur avancera la semence de la première année à rendre à la troisième récolte. Les femmes et les enfants seront nourris pendant un an. Seront privés des libéralités du Roi ceux qui au lieu de cultiver se livreront à la traite."